

Un réflexe : le réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner, informer pour la Rénovation Énergétique)

FAIRE est le service incontournable pour accompagner les usagers afin d'améliorer le confort de leur logement.

Neutres, objectifs et détachés de tout intérêt commercial, les conseillers FAIRE proposent gratuitement des conseils techniques, financiers adaptés pour les travaux de rénovation, orientent le public vers les dispositifs nationaux, régionaux et locaux appropriés.

En 2019, ce sont près de 2 000 demandes qui ont été traitées sur la Côte-d'Or par l'Espace INFO-ENERGIE.

Pour contacter un conseiller, il faut appeler le 0 808 800 700 ou se connecter sur <https://www.faire.fr/trouver-un-conseiller>

*La bannière commune "réseau FAIRE" représente **près de 400 espaces conseil présents sur l'ensemble du territoire national**. Ces espaces sont mis en place par l'ADEME, l'ANIL, les structures locales (ADIL) et les collectivités afin de répondre aux questions des citoyens concernant la maîtrise de l'énergie, la rénovation énergétique et les énergies renouvelables.*

*Les conseillers Faire délivrent des **conseils gratuits, neutres, indépendants et adaptés à chaque cas de figure pour guider les ménages vers les travaux de rénovation**.*

*Le site **faire.fr** permet de **répondre aux questions** que se posent les particuliers et de les orienter, en fonction de leur situation et de leurs besoins (Faire simple, Faire mieux, Faire plus), vers les espaces où rencontrer les conseillers Faire les plus proches.*

*Le site permet aussi de **trouver facilement un professionnel RGE ou un architecte adhérent afin de réaliser ses travaux et bénéficier des aides à la rénovation**.*